

FCPI - FIP Comment Souscrire

Toute décision d'investissement doit être prise après consultation du prospectus d'information.

Etape 1 : Bulletin de souscription à compléter

- Remplir la partie état civile,
- Modifier les frais d'entrée suivant les indications transmises par email ou téléphone,
- Nombre de parts et montant de la souscription,
- Récépissé « délai de réflexion » daté et signé,
- Mention manuscrite « lu et approuvé » ou autre.

Etape 2 : Ordre de votre chèque

- Votre(vos) chèque(s) doit(vent) être à l'ordre mentionné dans le(s) bulletin(s) de souscription incluant les frais d'entrée (pas de chèque à notre ordre).

Etape 3 : Domiciliation des parts

- Vous n'avez à ouvrir de compte titres. Toutefois, si vous choisissez la domiciliation des parts sur un autre compte titres que celui proposé par le dépositaire, joignez un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Domicilier les parts sur votre compte titre habituel engendrera des frais (droits de garde).

Etape 4 : Fiche de connaissance client

- Renseignez, datez et signez la fiche de connaissance client

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans les FCPI et/ou FIP avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.

Etape 5 : Document à joindre

- Le dossier de souscription (si vous avez imprimé le bulletin de souscription : l'exemplaire original).
- Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport).
- Un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, échéancier gaz, taxe d'habitation...) de moins de trois mois

Etape 6 : Envoyez votre dossier complet de souscription à :

FCPI-enligne.com / DCGA
47 rue Poterne
21200 BEAUNE

FIP CROISSANCE GRAND OUEST

Fonds d'Investissement de Proximité/ Article 214-41-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) / Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 20 août 2009 (Code ISIN :) / Bulletin de souscription de parts A (Jusqu'au 30 juin 2010)

1. ETAT CIVIL (merci d'écrire en lettres capitales)

Mr Mme Mlle Mr et Mme

Co-souscripteur: Mr Mme Mlle Mr et Mme

A remplir en cas d'une souscription au nom de Mr & Mme

Nom :

Nom :

Nom de jeune fille :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Prénoms :

Nationalité :

Nationalité :

Né(e) le : . / . / à Dept (. .)

Né(e) le : . / . / à Dept (. .)

Adresse postale :

Code postal : Ville :

E-mail : (A renseigner si vous souhaitez accéder à votre espace personnalisé sur le site internet du Fonds)

Veillez indiquer le cas échéant votre adresse fiscale si elle est différente de votre adresse postale :

Adresse fiscale :

Code postal : Ville :

Merci de joindre obligatoirement **une pièce d'identité recto-verso** pour le souscripteur et l'éventuel co-souscripteur

2. RECEPISSE DEMARCHAGE FINANCIER (prévu par les articles L.341-12 et L.341-161 V du CM)

1er cas : Je reconnais avoir acquis le **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L. 341-1 du CMF et avoir pris connaissance de la Notice d'information du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST**.

Ou 2ème cas : Je reconnais avoir été démarché(e) ce jour au sujet du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** par :

Civilité, Prénom, Nom :

N° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France : 1

Adresse professionnelle du " démarcheur " (nom de la société, adresse) :

Mandaté par la société (nom de la société, adresse)

N° d'enregistrement de la société dans le fichier de la Banque de France : 2

- après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement ou de financement et m'avoir justifié de son nom, de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué, m'a proposé l'acquisition du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** ;
- m'a communiqué par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers relatifs au **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- m'a communiqué, d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier, les conditions de l'offre contractuelle, notamment financières et les modalités selon lesquelles pourrait être conclu le contrat relatif au **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** et reconnais que j'ai pris connaissance de la Notice d'information du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** ;
- m'a également informé :
 - de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L. 341-16 1 et II du CMF ;
 - qu'en cas de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST**, de l'existence à mon profit d'un délai de réflexion (institué par l'article L. 341-16 IV du CMF), commençant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai éventuellement prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Avant l'expiration de ce délai de 48 heures, le démarcheur ne peut recueillir ni ordres, ni fonds de ma part en vue de la fourniture de services de réception-transmission et exécution d'ordres pour le compte de tiers ou d'instruments financiers.
 - de l'existence en cas de contestation relative à la présente souscription de parts du **FIP CROISSANCE GRAND OUEST** d'une possibilité de recours extrajudiciaire auprès du service de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02).
- le démarcheur m'a informé que le droit applicable aux relations précontractuelles et au contrat de souscription est le droit français.

En cas de démarchage, la signature du bulletin de souscription ci-joint ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que 3 jours ouvrés minimum à compter de la date de la signature du récépissé relatif au délai de réflexion.

Art. L. 341-1 du CMF: « Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part un accord sur :

La réalisation par une des personnes mentionnées au 1° de l'art. L. 341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'art. L. 211-1; Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative du démarchage, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins... »

SIGNATURE OBLIGATOIRE (dans les 2 cas) :

Date de signature du récépissé :

. . / . . / 20 . .

Signature du Souscripteur :

Signature du Co-souscripteur





Cette fiche de renseignements s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L.533-4 du code monétaire et financier et des articles 321-46 et 411-53 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette fiche est couverte par le secret professionnel (article L.511-33 du code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'INVEST-enligne. Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans FCPI et/ou FIP avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.

Nom :

IDENTIFICATION DU CLIENT

Nom de Jeune Fille :

 Mr Mme Mlle Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf/veuve Pacsé(e)Situation profes : Salarié Chef d'entreprise Profes. libérale Retraité
 Artisan Etudiant AutreSituation Fiscale Résident Fiscal Non Résident Fiscal**SITUATION PATRIMONIALE**Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui Non

Part du portefeuille de valeurs mobilières dans votre patrimoine total :

 Inférieure à 5% Entre 5% et 10% Entre 10% et 25% Entre 25% et 50% Supérieure à 50%

Part des titres non cotés et des parts de FCPI / FIP / FCPR dans ce portefeuille de valeurs mobilières :

 Inférieure à 5% Entre 5% et 10% Entre 10% et 25% Entre 25% et 50% Supérieure à 50%**EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT**Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier avec un conseiller financier ? Oui NonAvez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier sans conseiller financier ? Oui NonDéléguiez- vous la gestion de tout ou partie de votre portefeuille de valeurs mobilières? Oui Non

Quels instruments financiers entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

 Actions cotées Actions non cotées OPCVM actions OPCVM obligataires OPCVM monétaires
 FCPI FIP FCPR allégé FCPR agréé Autres SOFICA**OBJECTIFS POURSUIVIS** Réduction fiscale
 Recherche d'un profit important à long terme (en contrepartie d'un risque important encouru sur le capital)
 Diversification de votre portefeuille
 Autre (précisez) :

Je reconnais avoir pris connaissance du prospectus AMF des FCPI et/ou FIP. Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de FCPI et/ou FIP.

Fait à le

Signature du client